

**FEADER 23-27 :**

**6 nouveaux dispositifs en ligne pour les acteurs ruraux**

Matinik, 15 mé 2025

**Six nouveaux dispositifs d’aides** sont désormais ouverts aux professionnels des secteurs agricole et forestier et à l’ensemble des acteurs ruraux au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), dans le cadre du Programme Stratégique National 2023-2027.

Ces dispositifs sont conçus pour accompagner la transformation, la modernisation et la structuration de l’agriculture martiniquaise et soutiennent notamment :

* Le conseil stratégique, le transfert de connaissances et la formation *(dispositifs 78.01-A, 78-01-B et 78.01-C)*
* Le démarrage ou la reprise d’activités agricoles *(dispositif 75.02)*
* Le soutien aux investissements agroalimentaires : transformation, stockage, conditionnement, commercialisation *(dispositif 73.03-A)*
* Le soutien aux investissements de la Filière Forêt-Bois *(dispositif 73.03-B)*

Dans l’attente de l’ouverture de la plateforme dématérialisée EUROPAC, les porteurs de projets peuvent d’ores et déjà déposer leur demande provisoire, en version papier, au guichet de la Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens (DGPFE).

 CTM – Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens

Immeuble Pyramide

165-167 Route des Religieuses

97200 Fort de France

Les documents nécessaires à la constitution des dossiers (formulaire de demande, notices explicatives) sont disponibles en téléchargement sur le site : www.europe-martinique.com – rubrique FEADER.

La Collectivité Territoriale de Martinique poursuit son engagement aux côtés des professionnels du secteur pour un développement agricole et forestier durable, résilient et solidaire.

**Contact presse**

Maité Cabrera  - maite.cabrera@collectivitedemartinique.mq - 0696 24 67 38